

COMMUNE DE RIVIERES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 054/2022

Séance du 7 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ces séances, sous la présidence de Monsieur HERIN Christophe, Maire.

Date de la convocation : 02/12/22

Date d'affichage : 02/12/2022

Présents : BERMES Marie-Christine, BOUAT Valérie, BRILLANT Marie-Thérèse, CAILHOL Thierry (*arrivée à 18h55*), CASAGRANDE Hervé, CHOPO Guy, DON Daniel, FERRET Myriam, HERIN Christophe, MARTIN Jessica, ROBERT Béatrice.

Absents : ANGLADE Christine, PRADEL Michel.

Absents excusés : MANEN Cyril, MAUREL Jean-Claude.

Procurations : MANEN Cyril à HERIN Christophe, MAUREL Jean-Claude à CASAGRANDE Hervé.

Secrétaire de séance : DON Daniel.

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Publication ou notification
15	15	13	

Objet : Modalité de remboursement d'emprunt du Budget annexe lotissement au BP communal

Il est informé que l'emprunt de 200 000 euros a été débloqué auprès du Crédit Agricole. L'avance de 200 000 euros sera versée par le budget principal pour le financement du budget lotissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les modalités de remboursement de l'avance du budget annexe lotissement au budget communal, à savoir :

-Remboursement 1 fois/an si terrains vendus avec intérêts en plus.

Copie de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Trésorier.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Christophe HERIN.

